

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné les conditions qui règnent dans les postes canadiennes aujourd'hui, comme en a fait état le ministre des Postes pendant le weekend, est-il étonnant qu'une grève soit imminente et à peu près inévitable?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je doute que la question soit recevable sous sa forme actuelle.

LA POSSIBILITÉ D'UNE GRÈVE NATIONALE—LA LIVRAISON DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Étant donné la décision prise par le gouvernement d'envoyer à l'avance les chèques de sécurité sociale, à cause de l'éventualité de la grève des postes, quelle décision a été prise relativement à ceux qui reçoivent ou qui doivent recevoir des prestations d'assurance-chômage?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, la question a été sérieusement étudiée. Il a été décidé d'expédier à l'avance par la poste au moins les chèques qui étaient toujours confiés à la poste et qu'il serait difficile d'acheminer autrement. Nous avons examiné l'autre point, mais nous en sommes venus à la conclusion que la question ne pouvait être réglée de la même façon.

L'INDUSTRIE

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—DISCUSSION DE MODIFICATIONS PROJETÉES À LA LUMIÈRE D'INITIATIVES CANADIENNES

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de l'Accord canado-américain sur l'automobile. Le ministre ou des fonctionnaires de son ministère ont-ils eu des pourparlers récents avec des représentants des États-Unis au sujet de modifications aux termes de l'Accord, en guise de représailles pour certains actes de la part du Canada?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, des pourparlers sérieux se déroulent depuis plusieurs mois avec les représentants américains chargés de l'Accord sur l'automobile, mais il n'y a pas eu trace de menaces ni de cette

intimidation dont ont fait état les articles auxquels l'honorable représentant fait évidemment allusion. D'ailleurs, le gouvernement qui voudrait résilier l'Accord serait tenu d'en aviser l'autre partie un an à l'avance. A mon avis, nous ne pouvons soupçonner le gouvernement américain d'avoir même songé à prendre les mesures dont certains journaux ont fait état.

**M. Hales:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Des dirigeants américains ont-ils demandé au Canada de suspendre l'application du pacte durant deux ans?

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, des représentants américains ont déclaré que le gouvernement des États-Unis accueillerait avec grande satisfaction l'élimination temporaire ou permanente de deux garanties, la proportion et la valeur canadienne ajoutée.

**M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je regrette d'interrompre l'envolée oratoire du ministre, mais je voudrais lui poser une question supplémentaire. Peut-il assurer à la Chambre que les garanties que le pacte accorde au Canada ne seront pas modifiées?

**L'hon. M. Pepin:** Je ne crois pas que mes idées soient pétrifiées à ce sujet-ci ou à n'importe quel autre.

INFORMATION CANADA

L'ENQUÊTE SUR LES ANTÉCÉDENTS DU PRÉSIDENT

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Une question pour le premier ministre suppléant. Y a-t-il eu un rapport quelconque à la suite de l'enquête sur les activités antérieures de M. Jean-Louis Gagnon, question dont la Chambre fut saisie il y a quelques semaines?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, monsieur l'Orateur.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre nous dirait-il s'il y a eu enquête? En outre, étant donné la quantité de courrier reçue...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il est plus lent que d'habitude mais nous en recevons tout de même. En raison du volume de courrier concernant les antécédents dans l'ordre chronologique et la biographie du monsieur en question, et si ces renseignements sont faux, l'envoyeur risque des poursuites et une peine, le ministre songera-t-il à donner à M. Gagnon l'occasion de comparaître devant un comité de